

## **AVIS PUBLIC**

*EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :-*

### *RÔLE DE PERCEPTION FONCIER*

*Conformément aux dispositions de la loi, je donne avis public que le rôle général de perception est déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti, soit le 15 janvier 2018.*

*Que toute personne, ne l'ayant pas reçu dans un délai raisonnable, devra s'en procurer un exemplaire à l'hôtel de ville au 3041, rue Principale à Saint-Jean-Baptiste.*

*Que toute personne, dont le nom y apparaît comme sujette au paiement desdits taxes, ar-rérages ou autres deniers, est tenue de les payer dans les trente (30) jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.*

*DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce dixième jour de janvier deux mille dix-huit.*

*Le directeur général,*



*Denis Meunier, g.m.a.*